

BILAN ANNUEL 2020

Tribunal administratif de Strasbourg



Xavier FAESSEL
Président du tribunal
administratif de
Strasbourg

En 2020, l'activité du tribunal administratif de Strasbourg, en quantité comme en qualité, aura été satisfaisante, et même remarquable malgré le contexte sanitaire inédit. En raison de la baisse du nombre de recours enregistrés cette année et grâce surtout à toutes les énergies, les compétences et le dévouement du personnel, le tribunal s'est mobilisé pour traiter les affaires les plus anciennes et les plus complexes, pour ainsi réduire le nombre de dossiers en attente, au bénéfice immédiat du justiciable.

Il est certain qu'à cet égard la cohésion de toute l'équipe du tribunal, le sens du service public et de la responsabilité partagée, le sens aussi du moment historique, il faut dire le mot, dans lequel nous nous trouvons tous, ont joué un rôle déterminant. Le tribunal a travaillé différemment, sur d'autres dossiers, mais certainement pas de façon moins intense ou avec moins de conviction. Il a ainsi récolté ce qui avait été semé depuis plusieurs années.



Effectifs de la juridiction

75
personnes dont :

32
magistrats

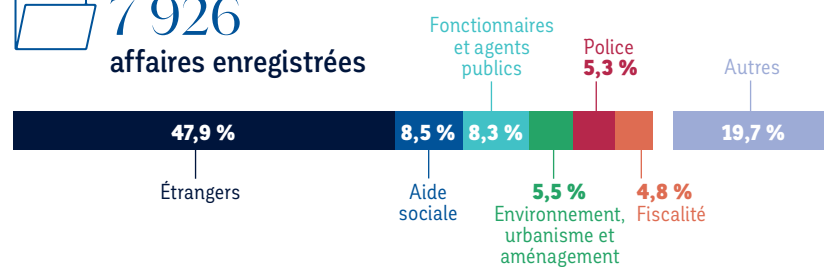
36
agents de greffe

7
assistants de justice
et vacataires

2020 en chiffres



7 926
affaires enregistrées



7 982
affaires jugées

↘ 13,3 % par rapport à 2019



19 mois et 23 jours
de délai prévisible de jugement

↘ 41,2 % par rapport à 2010



236
médiations à l'initiative
du juge clôturées



114
accords conclus à l'issue
des médiations